

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
SEANCE DU 13 MARS 2025

Nombre de membres élus : 8

En exercice : 8

Qui ont pris part à la délibération : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le 13 Mars à 9h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laurence TOUZE ROUX.

Présents : TOUZE-ROUX Laurence Présidente, PIERRE Véronique Vice-Présidente, BONACORSI Claude délégué suppléant, ROUX Cédric délégué titulaire,

Pouvoir(s) :

Absents Excusés : MAUPEU-LAUFERON Christine déléguée titulaire, JANET Nathalie déléguée suppléante, MAMAIN Carole déléguée suppléante, TROPINI Magali déléguée suppléante

Participant à la réunion : JEGARD Joël, Directeur pédagogique – TINACCI Véronique, Secrétaire – DELION Virginie, Agent Comptable

Secrétaire de séance : Mme PIERRE Véronique

Date de la convocation : 27 février 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Délibération n° 2025-03

Le compte financier unique 2024 arrêté approuvé au cours de la présente séance a permis de déterminer un résultat de clôture excédentaire.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, il y a lieu après le vote du compte financier unique d'affecter le résultat qui s'élève à la somme de 77 191,35 €

Compte-tenu des règles applicables en la matière, il est proposé la répartition suivante :

R 002 - « Résultat de fonctionnement reporté »	32 912, 13 euros
R 001 - « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »	<u>44 279, 22 euros</u>
	77 191, 35 euros

LE COMITÉ SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

APPROUVE l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 telle que définie ci-dessus.

FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de séance,
Véronique PIERRE

La Présidente,
Laurence TOUZE-ROUX

